

**GRÂCE À VOTRE
GÉNÉROSITÉ vous
contribuerez à redonner espoir
à toute une famille et surtout
à faire en sorte que Renaud
redevienne ce qu'il était avant
son accident :**



**Vous pouvez effectuer vos dons par
chèque à l'ordre de l'association
« **Levons-nous Tous pour Renaud** »
ou par espèces dans les nombreux
points de collecte, il vous sera alors
remis une petite carte de visite au
nom de l'association.**

PAR AVANCE UN GRAND MERCI

Le traitement que va subir Renaud :

Cette thérapie est dispensée par la compagnie biotechnologique chinoise BEIKE BIOTECH dont le siège est basé à Schenzhen, métropole au sud-est de la Chine, elle travaille en collaboration avec les universités de Pékin, de Hong-Kong et de l'université américaine de Standford. Elle est aidée par l'Etat chinois au niveau financier.

La recherche de Beike sur les cellules souches ainsi que les applications cliniques ont été menées tout le long des années 90.

Depuis 2005, Beike a fait plus de 4 000 traitements à base de cellules souches dont presque 1200 lésions médullaires dans une trentaine d'hôpitaux agréés.

Le traitement de Beike est une thérapie à base de cellules souches. Les scientifiques de Beike extraient les cellules souches adultes du cordon ombilical car c'est une source très riche de cellules souches. Elles sont ensuite testées pour éviter toutes les maladies graves comme les hépatites ou le sida par les banques de collecte gouvernementale.

Dans une autre étape, Beike a mis en place un processus de séparation pour isoler les cellules souches des cellules de sang. Les premières sont mises en culture au contact d'un « facteur de croissance » qui permettra de maximiser leur viabilité mais aussi leur différenciation pour isoler le type de cellules désiré comme des cellules neurales par exemple. Celles-ci remplaceront les neurones détruits lors d'une lésion médullaire.

Le protocole peut aller jusqu'à 7 injections qui contiennent chacune au moins 10 millions de cellules souches. Beike utilise deux méthodes de transplantation par voie intraveineuse et par ponction lombaire.

Le protocole de Beike est très sécurisé et a permis à un grand nombre de blessés médullaires comme Renaud de récupérer des fonctions détruites.

Pour en savoir plus sur cette thérapie :

- Site Internet de BEIKE :

<http://www.beikebiotech.com/>

- Plaquette de l'association consultable sur les points de collecte



*Association déclarée sous le régime de la loi
du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901*

Le but de cette association est de permettre à Renaud, devenu tétraplégique à l'âge de 22 ans de recouvrer tout ou partie des fonctions perdues grâce à une thérapie de cellules souches dispensée à l'étranger.

